



Vendredi 12 octobre 2018

EN 2022, 100% DES CHARENTAIS-MARITIMES AURONT ACCÈS À LA FIBRE OPTIQUE *LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE DÈS MAINTENANT DANS UN PLAN D'ACTIONS D'INCLUSION NUMÉRIQUE*

Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, ancien Ministre, a décidé de confier par délégation à Sylvie Mercier, Conseillère Départementale du Canton de Thénac, la mise en place d'un ambitieux plan d'accompagnement en partenariat avec différents acteurs de la Charente-Maritime (Mairies, associations ...) afin d'éviter toute forme d'exclusion sociale numérique.

L'objectif principal de ce plan est de permettre aux personnes éloignées de cette technologie n'utilisant pas ou peu Internet et se sentant en difficultés avec ses usages de s'inscrire dans cette importante évolution de notre société.

Le Département s'est porté candidat auprès du Secrétaire d'Etat chargé du Numérique dans la mise en œuvre du Plan d'Inclusion Numérique en Charente-Maritime.